



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2009

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier
et de l'article 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	1
RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL	2
1. Activité et résultats du Pôle d'activité « LCL – Banque de proximité »	2
2. Facteurs de risques	4
2.1. Risque de crédit.....	4
2.2. Risque de marché.....	9
2.3. Risque de liquidité et de financement.....	10
2.4. Risque de taux d'intérêt global	12
2.5. Risque opérationnel.....	13
COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2009.....	16
1. Cadre général.....	16
2. Compte de résultat.....	17
3. Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	18
4. Bilan actif	19
5. Bilan passif	20
6. Tableau de variation des capitaux propres	21
7. Tableau des flux de trésorerie	22
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009.....	23
1. Principes et Méthodes applicables dans le groupe	23
2. Périmètre de consolidation – parties liées.....	25
2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice.....	25
2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre	26
2.3. Ecart d'acquisition	26
2.4. Parties liées.....	26
3. Notes relatives au compte de résultat	27
3.1. Produits et Charges d'intérêts	27
3.2. Commissions nettes	27
3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	28
3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	30
3.5. Produits et charges nets des autres activités.....	31
3.6. Charges générales d'exploitation.....	31
3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	31
3.8. Coût du risque	32
3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs	33
3.10. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	33
4. Information sectorielle.....	34
5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2009	36
5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	36
5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente	37
5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	38
5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers.....	40
5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle.....	40
5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées.....	41
5.7. Immeubles de placement.....	41
5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	42
5.9. Provisions.....	42
5.10. Capitaux propres	43
6. Engagements de financement et de garantie.....	45

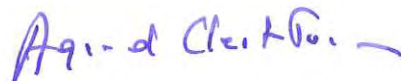
7. Reclassements d'instruments financiers	45
8. Juste valeur des instruments financiers	46
9. Evénements postérieurs à fin de la période intermédiaire	46
10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009	47

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009.....	48
---	-----------

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris le 28 août 2009



Agnès De Clermont Tonnerre

Directeur Pôle Finances & Affaires générales

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

1. Activité et résultats du Pôle d'activité « LCL – Banque de proximité »

En 2008, LCL a lancé Crescendo 2, son plan de développement pluriannuel avec plusieurs objectifs : développer l'entreprise sur chacun de ses marchés tout en maîtrisant le risque, s'engager pour l'excellence opérationnelle au service des clients et améliorer la compétitivité.

Seul réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises, LCL marque sa différence avec une nouvelle forme d'engagement qui sert à la fois la conquête et la fidélisation des clients.

La recherche de la **satisfaction des clients** est le fer de lance de la stratégie de LCL. Le Contrat de Reconnaissance qui valorise la fidélité de la clientèle, concrétise cet engagement et répond à ses nouvelles exigences en terme de transparence et de qualité de service. Dans le cadre de ce contrat, « LCL à la carte » lancé en janvier 2009 marque une avancée supplémentaire en proposant aux nouveaux clients une tarification adaptée sur une sélection de produits et services. De même, le programme de fidélisation « Avantage » est refondu aux fins de récompenser l'ancienneté.

Le programme de **rénovation et d'automatisation des agences** de Crescendo 2 se poursuit. Il est priorisé pour favoriser la sécurisation des agences et l'accueil des clients dans les meilleures conditions. Il s'accompagne, depuis le début de cette année, du déploiement du projet CLARA. Celui-ci vise à supprimer l'archivage et à créer l'agence sans papier grâce à la numérisation des documents et leur consultation sur le poste de travail des conseillers. Par ailleurs, le canal Internet fait l'objet d'une expansion rapide : la gamme d'assurance IARD est déjà mise à disposition en ligne, l'objectif étant de proposer l'ensemble de la gamme LCL sur ce canal. Parallèlement, e.LCL, l'agence bancaire 100% en ligne unique en France, connaît un développement soutenu.

La démarche d'**excellence opérationnelle** continue à se mettre en place en 2009. Garantir un service irréprochable de bout en bout à tous nos clients, tel est l'objectif de toutes les directions de LCL.

Le but est d'améliorer la compétitivité pour atteindre un coefficient d'exploitation de 65 % fin 2010.

En termes d'**activité commerciale**, les bénéfices de la réorganisation du réseau se font toujours sentir, avec sur le 1er semestre, près de **69 000 ouvertures nettes** de comptes particuliers (contre 59 000 en 2008) auxquelles s'ajoutent **5 900 ouvertures nettes** de comptes professionnels.

Les encours¹ de ressources bilan et hors bilan sont quasiment stables par rapport au 1er semestre 2008 :

Les encours d'épargne à vue progressent de près de 13%, portés en partie par la commercialisation du Livret A (1,4 G€ de collecte).

La collecte nette d'assurance vie a été multipliée par 2,2 sur un an entraînant une progression de 7 % des encours par rapport au 1er semestre 2008.

¹ Capitaux fin de période

Les encours de titres et OPCVM restent pénalisés par la forte volatilité des marchés boursiers.

Les encours² de crédit évoluent favorablement à +5 % dans un contexte de crise. Ils sont tirés par les crédits aux PME et professionnels dont la progression atteint 8,9 % malgré une demande d'investissement moins tonique. Cette évolution témoigne de l'engagement de LCL à suivre les entreprises sur le moyen/long terme.

La faiblesse du marché de l'immobilier a pour conséquence un fort reflux de la demande et donc de la production en nombre comme en valeur (-33% sur juin 2008). La hausse des encours revient, de ce fait, de 9,8% l'an dernier à 3,3%.

Compte de résultats synthétique de la "Banque de Proximité"

<i>(en millions d'euros)</i>	30,06/2008	30,06/2009	Var 2008 /2009
PNB	1 862	1 904	2,3%
Charges d'exploitation et amortissements	-1 259	-1 264	0,4%
Résultat brut d'exploitation	603	640	6,2%
Coût du risque	-83	-201	x 2,4
Résultat avant impôts	520	439	-15,6%
Impôts sur les bénéfices	-156	-132	-15,6%
Résultat net	365	308	-15,6%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	365	308	-15,6%

NB : le PNB inclut désormais une rémunération des fonds propres alloués calculée en norme Bâle 2. Le chiffre 2008 a été retraité pro forma Bâle 2 afin de le rendre comparable à 2009. Ce retraitement se traduit par une réfaction de 28M€ du PNB de 1890 M€ publié l'an dernier.

Le **produit net bancaire** progresse de 2,3 % (2,7% %, hors provisions Epargne Logement)

La marge d'intérêts se consolide au bénéfice d'un contexte de taux favorable et grâce à la reconstitution des marges à la production, notamment sur l'immobilier et les crédits à la consommation.

Sans surprise, les commissions accusent toujours l'impact très négatif de la faiblesse des marchés boursiers que compense pour partie le dynamisme en matière d'assurance hors vie et les bonnes performances sur le secteur entreprises en matière de corporate finance.

Les **charges d'exploitation** sont quasiment stables (+0,4% sur un an)

Le différentiel de croissance entre PNB et frais généraux se maintient à 1,9 pt sur les 6 premiers mois et le **coefficient d'exploitation** connaît une nouvelle amélioration : -1,2 pt à 66,4%. Après neutralisation de l'effet épargne logement, le gain atteint 1,5 pt.

Le **coût du risque** à fin de semestre est multiplié par 2,4 par rapport à juin 2008. Cette hausse est la traduction de la crise que traverse l'économie.

Toutefois, le coût du risque est en phase de stabilisation : 102 M€ au 2ème trimestre 2009 après 99 au 1er trimestre. LCL a, en effet, mis en place des indicateurs et des alertes pour mieux suivre ses clients, en particulier les professionnels et entreprises, et apporter des solutions préventives. Au total, le taux de CDL se maintient en deçà de 3% avec une couverture des créances douteuses supérieure à 70% et à 81% sur le seul marché des entreprises.

² Capitaux fin de période

Du fait de l'aggravation de la charge du risque, la hausse de 6,2 % du RBE laisse place à un recul de 15,6 % du résultat net qui s'établit à 308 M€.

2. Facteurs de risques

2.1. Risque de crédit

2.1.1. Définition

Le risque de crédit et de contrepartie traduit le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire.

2.1.2. Principales évolutions au cours du 1er semestre 2009

2.1.2.1. Politique et objectifs de gestion du risque :

Tout en poursuivant l'axe clé de la stratégie Risque depuis 2008 « en cas de conflit entre volumes, marge et risques, ne jamais arbitrer contre le risque », les actions visant à accroître la maîtrise des risques sont mises en place.

En terme de pilotage, il s'agit de :

- améliorer le pilotage des risques de contrepartie et opérationnels (lancement de LCL Risques notamment),
- adapter les scores et systèmes expert risque (crédit à la consommation notamment),
- refondre le processus de recouvrement et de provisionnement avec l'intégration de l'outil PATRIC,
- optimiser et sécuriser le processus de notation Entreprises.

En terme d'organisation, le processus « Engagements Sensibles <50k€ du marché des Professionnels », mis en place en juin 2009, redonne la responsabilité du traitement de ces engagements sensibles aux acteurs du réseau, avec la création du poste d'Adjoint Engagements Sensibles dans les Directions de réseau.

2.1.2.2. Gestion du risque :

2.1.2.2.1. Organisation et dispositif de suivi :

Les instances de suivi et de décision sur le risque de contrepartie sont les suivantes :

Au niveau LCL :

- Comité des Risques Sensibles (CRS), présidé par le Directeur Général de LCL : examen de la situation des risques, niveau de couverture par des provisions et prise de décisions nécessaires.

Au niveau de la Banque de Détail :

- Comité des Engagements Sensibles (CES) Particuliers : pilotage du risque et suivi de l'activité de recouvrement.
- Comité des Engagements Sensibles (CES) Professionnels : pilotage du risque et suivi de l'activité de recouvrement.
- Comité des Engagements Sensibles (CES) LCL/Interfimo, mis en place depuis janvier 2009 : détection et suivi des principaux risques garantis par Interfimo (montants > 1M€).
- Comité des Engagements Sensibles (CES) de niveau Direction de Réseau, mis en place pour examiner les dossiers à risques.

De manière parallèle, le secteur Conseil et Négociations assure le pilotage et le suivi des dossiers sensibles les plus importants et décide ou propose les mouvements de provisions relatifs à ces dossiers.

Au niveau du marché Entreprises :

- Comité des Engagements Sensibles (CES) en central : pilotage du risque et suivi de l'activité de recouvrement.
- Comité Régional des Risques et de suivi des Engagements Sensibles (CRRES).

Les principales évolutions sur le 1er semestre concernent :

- le contenu des CES Professionnels, qui s'est enrichi : traitement de tous les thèmes concourant à la formation du coût du risque et meilleure représentativité du réseau (présence d'un directeur de réseau ou d'un directeur régional),
- la mise en place du CES LCL/Interfimo,
- l'ajout d'un indicateur de risque avancé dans le Tableau de Bord Entreprises (« nombre d'alertes de niveau 1 » et ajout des indicateurs « nombre d'entrées Conseils et Négociation » et « nombre d'entrées Contentieux »).

2.1.2.2.2. Méthodologie et système de mesure :

Pour la Banque de Détail, le système de notation interne implanté depuis plusieurs années chez LCL a été utilisé pour la mise en oeuvre du dispositif issu de la réglementation Bâle II. Il s'appuie sur un ensemble de caractéristiques du client liées à la personne (physique ou morale) et sur des données historiques de son comportement bancaire. Il constitue toujours un élément de base de l'appréciation du risque au niveau individuel client comme au niveau plus global du portefeuille.

Suite à la validation du dispositif Bâle II Retail en méthode Notation Interne (IRB) par la Commission bancaire en décembre 2007, et dans la continuité de l'année 2008, 2009 a été consacrée à la résorption des écarts non bloquants du rapport 2007 de la Commission bancaire (écarts de l'annexe 2), à la mise à jour des paramètres balois (arrêté de juillet 2009), et au renforcement de l'usage opérationnel des indicateurs Bâle II pour le pilotage du risque (LCL Risque), le provisionnement collectif et les systèmes d'aide à la décision d'octroi".

Pour le marché des Entreprises, le dispositif de notation Bâle II de LCL est très largement intégré dans le dispositif du Groupe Crédit Agricole, qui garantit l'unicité de la note d'un client de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.

La méthodologie et le système de mesure du risque a peu évolué depuis le 31 décembre 2008.

2.1.2.3. Exposition :

2.1.2.3.1. Exposition maximale :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2009	31/12/2008
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat <i>(hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrat en unités de compte)</i>	5.1	55	92
Instruments dérivés de couverture	Bilan actif	2 464	391
Actifs disponibles à la vente <i>(hors titres à revenu variable)</i>	5.2	1 196	983
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3	15 476	16 121
Prêts et créances sur la clientèle	5.3	74 599	72 798
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Bilan actif	0	0
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)		93 790	90 385
Engagements de financement donnés	6	10 883	10 764
Engagements de garantie financière donnés	6	8 203	8 492
Provisions - engagements par signature	5.9	113	93
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)		19 199	19 349
TOTAL EXPOSITION NETTE		112 989	109 734

2.1.2.3.2. Exposition par agent économique :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations /encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations /encours compromis	
Administrations centrales	1 739					1 739
Etablissements de crédit	15 451	4	4			15 447
Institutions non établissements de crédit	28	2	2			26
Grandes entreprises	12 570	590	246	280	388	11 936
Clientèle de détail	61 698	691	135	934	423	61 140
Total (*)	91 486	1 287	387	1 214	811	90 288
Créances rattachées nettes						323
Dépréciations sur base collective						-536
VALEURS NETTES AU BILAN						90 075

(*) dont encours clientèle sains restructurés pour 315 M€.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations /encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations /encours compromis	
Administrations centrales	419					419
Etablissements de crédit	16 094	4	4			16 090
Institutions non établissements de crédit	91					91
Grandes entreprises	16 310	464	149	519	358	15 803
Clientèle de détail	57 374	667	216	737	509	56 649
Total (*)	90 288	1 135	369	1 256	867	89 052
Créances rattachées nettes						362
Dépréciations sur base collective						-495
VALEURS NETTES AU BILAN						88 919

(*) dont encours clientèle sains restructurés pour 301 M€.

2.1.2.3.3. Qualité des encours (source Bâle II hors Défaut) :

Marché des entreprises :

Notations Bâle II : répartition en montant

	31/12/2008	30/06/2009
Investment grade	72,2%	72,4%
Non investment grade	24,7%	24,3%
Sensibles	3,0%	3,4%
Total	100%	100%

Marché des particuliers et professionnels :

La notation Bâle II du portefeuille sain (hors défaut) montre une légère dégradation de la qualité de celui-ci en 6 mois, avec une hausse de la part des engagements sensibles.

Notations Bâle II : répartition en montant

	31/12/2008	30/06/2009
Risque modéré	75,4%	75,0%
Risque moyen	17,9%	17,7%
Sensibles	6,7%	7,4%
Total	100%	100%

2.1.2.3.4. Coût du risque :

En synthèse à fin juin 2009, le niveau de CDL reste encore sous l'objectif de 3% fixé par le projet d'entreprise CRESCENDO II, avec un taux à 2,95%.

Les taux de CDL non contentieux ont augmenté au cours du 1er semestre 2009 sur tous les marchés.

Les taux de CDL contentieux ont été favorablement impactés par les cessions réalisées en 2008 et 2009 (222 M€).

Le taux de couverture prudentielle est de 70,6%, avec un taux de coût du risque de 0,45%.

La charge nette semestrielle du coût du risque est de 201,2 M€ contre 82,7 M€ au 1er semestre 2008.

Concernant la banque de détail, le taux de CDL est de 2,61% contre 2,56% au 31/12/2008. Le taux de couverture prudentielle est de 64,3% contre 66,3% à fin 2008.

2.1.3. Perspectives d'évolution pour le second semestre

Afin de contenir l'évolution défavorable des indicateurs de risque, des actions correctives et préventives ont été mises en place :

Sur le marché des particuliers :

- action « Priorité Clients » dans le réseau commercial,
- action « relance des clients sans domiciliation de salaire »,
- suivi des 10 plus gros clients en recouvrement amiable par Direction de Réseau.

Sur le marché des professionnels :

- réorganisation du traitement des engagements sensibles < 50K€,
- mise en place des Comités des Engagements Sensibles (CES) LCL/Interfimo,
- traitement des SCI présentant une ligne débitrice non autorisée,
- action « Pharmacies »,
- réforme des Comités des Engagements Sensibles en Direction de Réseau.

Sur le marché Entreprises :

- présentation à l'occasion d'un comité ad hoc hebdomadaire des dossiers entreprises sensibles à la crise,
- adaptation avant fin 2009 du dispositif de contrôle de notation de second degré avec notamment la mise en place, pour les SCPR de Direction Entreprises (DE), d'un tableau de bord comparatif des DE sur les principaux indicateurs de qualité de la notation,
- projet SIRIUS 2 : dès fin 2009, simplification du processus de validation de la note ANADEFI et fiabilisation des flux de données dans le Système d'Information,
- mise en place du dispositif de fiches alertes,
- actualisation rapide de la notation des LBO avec les comptes 2008 et analyse détaillée du risque des portefeuilles LBO, financements structurés et Corporate entre 10M€ et 50M€ d'engagements.

2.2. Risque de marché

2.2.1. Définition

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

2.2.2. Principales évolutions au cours du 1er semestre 2009

2.2.2.1. Politique et objectifs de gestion du risque :

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent inchangés depuis fin 2008 (Cf. p24 du rapport financier annuel LCL 2008).

2.2.2.2. Gestion du risque :

2.2.2.2.1. Organisation et dispositif de suivi :

L'organisation et le dispositif de suivi n'a pas subi d'évolution depuis fin 2008 (Cf. p24 du rapport financier annuel LCL 2008).

2.2.2.2.2. Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché:

La méthodologie de la mesure des risques reste inchangée depuis fin 2008 (Cf. p25 du rapport financier annuel LCL 2008).

2.2.2.3. Exposition au risque :

Courant 2009, le niveau moyen du spread ayant fortement diminué, on constate une détente de la VaR de la trésorerie. Les limites exprimées en gap de taux et en sensibilité ont été respectées tout au long du 1er semestre 2009. Des swaps de couverture (swap de base) ont été réalisés pour se couvrir des variations de spread.

Concernant le portefeuille de placement, un désengagement total des actifs alternatifs et monétaire dynamique a été lancé en 2008 et une montée en puissance de la poche monétaire, sans risques de marché, qui représente, à fin juin, 85% du portefeuille total. La gestion défensive du portefeuille de placement a permis, dans un marché toujours compliqué, de faire apparaître un IRR YTD de + 0,8% au 30 juin 2009.

Pour chacune des activités de marché, des limites sont déterminées chaque année. Des limites en valeur de marché globale (et non en VaR) et par classe d'actifs ont été mises en place sur le portefeuille de placement. Ces limites en valeur de marché se déclinent comme suit :

Limites et encours par classe d'actifs au 30 juin 2009

<i>(En millions d'euros)</i>	Actions	Alternatif	Trésorerie dynamique	Monétaire	Global
Limites	540	300	1200	1200	1200
Encours	108	30	0	805	944

Limites et encours par classe d'actifs au 31 décembre 2008

<i>(En millions d'euros)</i>	Actions	Alternatif	Trésorerie dynamique	Trésorerie dynamique	Global
Limites	540	300	1200	1200	1200
Encours	148	80	10	296	533

2.2.3. Perspectives d'évolution et principales incertitudes sur le second semestre

Le portefeuille de LCL orienté très défensivement ne serait pas impacté de manière significative par une augmentation de la volatilité au second semestre.

Risques de marché issus de la gestion active du bilan

LCL a délégué la Gestion Active d'un ensemble diversifié d'activités de marché à la Direction financière de Crédit Agricole S.A. Ces activités de trading sont encadrées par des limites globales fixées par le Comité Risques Groupe Crédit Agricole (CRG).

Une limite de 9 M€ de VaR (99% ; 1j) assortie d'un arrêt sur résultat annuel de 20 M€ a été fixée par le CRG du 12 janvier 2009.

La surveillance des risques en a été déléguée à la Direction des risques de Crédit Agricole S.A. qui rapporte au Comité Actif Passif de LCL. Ce Comité fixe aussi les limites opérationnelles (liste de produits autorisés, limites de volume, notamment sur contrats à terme, limites de sensibilité par facteurs de risques) détaillant les limites globales.

Au 30 juin 2009, la VaR s'établissait à 163 k€, les positions actions ayant été coupées.

2.3. Risque de liquidité et de financement

2.3.1. Définition et exercice de la fonction

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Trésorerie dont les missions sont :

- gérer la liquidité,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité.

2.3.2. Principales évolutions au cours du 1er semestre 2009

2.3.2.1. Politique et objectifs de gestion du risque :

Le Crédit Lyonnais en tant qu'établissement de crédit respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité modifié par les règlements n° 90-02 du 23 février 1990, n° 90-04 du 23 février 1990, n° 92-06 du 17 juillet 1992, n° 94-03 du 8 décembre 1994, n° 96-10 du 24 mai 1996, n° 98-03, n° 98-08 du 7 décembre 1998, n° 2000-03 du 6 septembre 2000 et n° 2000-10 de décembre 2000,
- l'instruction de la Commission Bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n° 93-01 du 29 janvier 1993 et n° 2000-11 du 4 décembre 2000,
- l'instruction de la Commission Bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

La politique et les objectifs de gestion du risque de liquidité et de financement restent inchangés par rapport à fin 2008 (Cf. p27 du rapport annuel LCL 2008).

La gestion du coefficient réglementaire de liquidité s'appuie sur un niveau cible d'excédent de liquidité de 1600 M€ supérieur à l'exigence réglementaire.

2.3.2.2. Gestion du risque :

2.3.2.2.1. Organisation et dispositif de suivi :

Conformément aux règles du groupe Crédit Agricole S.A., LCL ne recourt que marginalement au marché pour son refinancement. LCL est autorisé à mobiliser ses prêts habitat auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) et participe aux programmes du Groupe permettant la mise en place d'autres modes de financement (Covered Bonds et SFEF). Crédit Agricole S.A. est son prêteur en dernier ressort.

Au cours du 1er semestre 2009, le profil de liquidité de LCL s'est dégradé malgré une activité commerciale moins dynamique notamment en matière de crédit (en particulier le crédit à l'habitat). LCL est déficitaire en liquidité : - 4 600 M€ fin juin 2009 contre - 1 900 M€ fin décembre 2008.

Au 30 juin 2009, comme à fin 2008, la principale source de financement résulte de la collecte auprès de la clientèle. Il faut y ajouter :

- les refinancements longs auprès de la CRH et de la SFEF,
- les emprunts obligataires,
- les emprunts auprès de Crédit Agricole S.A.,
- les TCN levés auprès des investisseurs.

2.3.2.2. Méthodologie :

La méthodologie de mesure des risques n'a pas subi d'évolution depuis fin 2008 (Cf. méthodologie décrite en page 28 du rapport annuel LCL 2008).

2.3.2.3. Exposition :

Au cours du 1er semestre 2009, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté, avec un coefficient moyen de 114% (contre un coefficient moyen de 113% en 2008).

Au 30 juin 2009, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois s'établit à 117% (contre 120,7% au 31 décembre 2008).

2.3.2.4. Impact de la crise financière sur la gestion du risque de liquidité :

La crise de liquidité, apparue en août 2007, s'est traduite par une augmentation des spreads de liquidité, qui s'est fortement accentuée en 2008 (moyenne spread Euribor 3 mois / OIS 3 mois : 88,6 bp en 2008, contre 29,1 bp en 2007).

La situation a eu tendance à se stabiliser au cours du premier semestre, puisque le spread Euribor 3 mois / OIS 3 mois est revenu en moyenne à 75,8 bp.

2.3.3. Perspectives d'évolution et principales incertitudes sur le second semestre

La fin du second trimestre 2009 montre une stabilisation des spreads de liquidité sur des niveaux encore conséquents et les taux de marché semblent avoir atteint leur point bas.

Si la trêve estivale contribue au maintien de cette accalmie, les anticipations actuelles du marché semblent suggérer une inversion de tendance sur les taux pour la fin de l'année.

2.4. Risque de taux d'intérêt global

La gestion du risque de taux global s'effectue selon deux modalités différentes :

- Les opérations de montant important et ayant des caractéristiques d'opérations de marché sont systématiquement adossées auprès de la Trésorerie.
- Les autres opérations (montant unitaire faible, échéancier incertain, taux non corrélé aux taux de marché par exemple), font l'objet d'une gestion sous la responsabilité du Comité ALM et Trésorerie. Depuis 2007, leur gestion est déléguée à Crédit Agricole S.A.
- L'organisation et la méthodologie afférentes à la gestion du risque de taux sont déterminées par le Comité ALM et Trésorerie sur proposition de Crédit Agricole S.A.
- Chaque produit est pris en compte dans l'analyse du risque de taux selon des règles d'échéancement conventionnelles qui traduisent son comportement économique.
- Crédit Agricole S.A. mesure les impasses de taux de LCL et les couvre mensuellement en application des décisions du Comité ALM et Trésorerie qui arrête le programme de couverture sur la base des propositions de Crédit Agricole SA.

- Dans le cadre de limites strictes, Crédit Agricole S.A. cherche à optimiser le coût de ces couvertures, le plus souvent en retardant ou en anticipant – marginalement - la date de mise en place de ces couvertures, si la Gestion Actif - Passif anticipe une évolution favorable des taux, mais aussi en modulant la durée de ces couvertures.

Les filiales du Crédit Lyonnais mesurent et gèrent leurs impasses dans un objectif de couverture.

Expositions

Les gaps de taux de LCL sont ventilés selon l'entité qui le gère (Crédit Agricole S.A., Trésorerie, filiales) et par devise. Ils mesurent l'excédent (signe positif) ou le déficit (signe négatif) de ressources à taux fixe.

Exposition du gap synthétique consolidé en EURO au 30/06/2009

<i>(En millions d'euros)</i>	0 - 1 an	1 - 5 ans	5 - 10 ans
Gap synthétique	-4 886	-2 065	-42

Au 30 juin 2009 :

La sensibilité du PNB sur la première année à un mouvement de taux de 2% représente environ 2,9% du PNB.

La sensibilité de la valeur actuelle nette à un mouvement de taux de 2% représente environ 8,8% des fonds propres prudentiels.

L'exposition du RTIG aux autres devises est très faible au 30 juin 2009.

2.5. Risque opérationnel

2.5.1. Définition

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels commun à l'ensemble du groupe Crédit Agricole S.A. comprend les composantes suivantes :

- organisation de la fonction gestion des risques opérationnels : supervision du dispositif par la Direction Générale (via le Comité Trimestriel des Risques Opérationnels) et pilotage opérationnel par la Direction des Contrôles Permanents et des Risques,
- identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies par processus, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant l'historisation, la mesure et le suivi du coût du risque,
- calcul et allocation des fonds propres économiques au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau filiale,
- production périodique d'un tableau de bord des risques opérationnels au niveau filiale.

2.5.2. Principales évolutions au cours du 1er semestre 2009

2.5.2.1. Politique et objectifs de gestion du risque opérationnel :

Les éléments constitutifs d'une politique générale au titre du risque opérationnel ont été intégrés dans la stratégie des risques de LCL. Ce document reprend pour les principaux domaines de pertes le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions du dispositif Risques Opérationnels, au regard des orientations commerciales retenues.

Dans le cadre de la stratégie des risques opérationnels 2007/2008 des limites ont été définies et validées par la Direction Générale et notamment le ratio coût RO/PNB à 1,30%. Ces limites ont été maintenues pour les années 2009/2010.

Par ailleurs, un système de gestion des alertes informe Crédit Agricole S.A. de tout incident ayant un impact financier supérieur à 150 K€ ou tout incident sérieux ayant un impact d'image ou réglementaire.

2.5.2.2. Gestion du risque opérationnel :

2.5.2.2.1. Organisation et dispositif de suivi :

Le dispositif de suivi des risques opérationnels s'appuie notamment sur les concepts déployés dans le cadre de la réforme Bâle II et du passage en méthode avancée (méthode A.M.A.). Il se compose notamment :

- d'un dispositif de collecte des pertes opérationnelles,
- d'une cartographie annuelle des risques opérationnels de tous les processus de LCL,
- d'établissement annuel de scénarii de stress exceptionnels,
- de tableaux de bord et de comités de risques opérationnels trimestriels.

Collecte des pertes opérationnelles :

Le dispositif de collecte des pertes opérationnelles repose principalement sur des données issues de la comptabilité pour en assurer la complétude. Afin d'assurer une cohérence entre les référentiels des processus utilisés dans les outils de gestion des risques opérationnels, des travaux ont démarré en juin 2009 pour mettre à jour les processus dans la base de recensement des pertes opérationnelles OLIMPIA.

Cartographie annuelle des risques opérationnels :

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2008 s'est achevée en mars 2009. Les résultats ont été présentés lors du comité des risques opérationnels du 13/05/2009. Sur les 357 processus cartographiés, 28 sont critiques (versus 45 lors de la campagne de 2007) et font l'objet de plans d'actions dont l'avancement a été présenté en comité.

Afin de renforcer la maîtrise des risques opérationnels, des travaux ont démarré en juin 2009 pour rapprocher les résultats de la cartographie des risques opérationnels avec le niveau des pertes opérationnelles et le niveau des contrôles permanents.

Installation du nouvel outil de cartographie des risques opérationnels :

Dans le cadre de l'industrialisation et l'homogénéisation des outils de gestion des risques opérationnels au sein du Groupe Crédit Agricole, le nouvel outil Groupe de cartographie des risques opérationnels - Europ@ - a été installé chez LCL, début 2009, en environnement de recette.

2.5.2.2.2. Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel :

En décembre 2007, le Crédit Lyonnais a reçu l'autorisation de la Commission bancaire d'utiliser l'approche de mesure avancée du risque opérationnel à partir du 1er janvier 2008, et s'est engagé à mettre en œuvre un plan d'amélioration du dispositif. L'avancement de ce plan d'action a fait l'objet d'une mission de l'Inspection Générale au second semestre 2008. Les résultats de cette mission indiquent un taux de résolution des écarts de 86%. Aucun retard majeur n'est relevé. Des travaux complémentaires, portant sur la collecte des pertes opérationnelles, ont été menés au cours du 1er trimestre 2009 pour régulariser les écarts.

2.5.2.3. Exposition :

Au 30 juin 2009, le coût net du risque opérationnel (pertes + dotations aux provisions - reprises - récupérations) s'élève à 18,0 M€ en date de détection de l'incident, soit 0,93 % du produit net bancaire LCL.

Le coût du risque opérationnel du 1er semestre 2009 est inférieur à l'objectif stratégique (1,05 % du PNB) et à la limite stratégique (1,3 % du PNB) fixés dans le cadre de la stratégie des risques.

2.5.3. Perspectives d'évolution et principales incertitudes sur le second semestre

Dans le cadre du dispositif de gestion des risques opérationnels, les travaux suivants seront menés au cours du 2nd semestre 2009.

Dispositif de collecte des pertes opérationnelles :

- finaliser la mise à jour du référentiel des processus dans la base Olimpia,
- déployer l'outil de saisie des pertes opérationnelles SORO à l'ensemble des Unités Métiers,
- collecter la fraude monétique de façon unitaire, carte fraudée par carte fraudée, en vue d'une répartition de la fraude monétique par agence.

Cartographie des risques opérationnels :

- finaliser les rapprochements entre les résultats de la cartographie RO 2008, le niveau des pertes opérationnelles et le niveau des contrôles permanents,
- réaliser au fil de l'eau la mise à jour de la cartographie RO 2009,
- reprendre dans le nouvel outil Europ@ le stock des cotations RO issues de la campagne de cartographie RO 2008,
- déployer l'outil de cartographie Europ@ auprès des acteurs du contrôle permanent.

Gestion des alertes – Fiche d'Avis Risque (FAR) :

- finaliser la procédure opérationnelle de gestion des alertes,
- animation du dispositif de suivi des FAR, suivi des plans d'actions et présentation de l'avancement lors des Comités trimestriels des Risques Opérationnels de LCL.

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

AU 30 JUIN 2009

1. Cadre général

- Dénomination sociale et siège social

Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 19 boulevard des Italiens - 75002 Paris

- Forme Juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872.

Le Crédit Lyonnais, nationalisé à la date du 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du CREDIT LYONNAIS consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du CREDIT LYONNAIS consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741
 Siret : 954 509 741 000 11
 APE/NAF : 651 C

Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur 95,10% par Crédit Agricole SA, Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole SA.

2. Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30,06/2009	31/12/2008	30,06/2008
Intérêts et produits assimilés	3.1	4 897	12 924	6 281
Intérêts et charges assimilées	3.1	-3 881	-10 984	-5 325
Commissions (produits)	3.2	939	1 900	1 004
Commissions (charges)	3.2	-97	-189	-87
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	24	9	-8
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	35	114	27
Produits des autres activités	3.5	24	99	67
Charges des autres activités	3.5	-41	-99	-70
PRODUIT NET BANCAIRE		1 900	3 774	1 889
Charges générales d'exploitation	3.6	-1 246	-2 538	-1 263
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-84	-184	-91
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		570	1 052	535
Coût du risque	3.8	-205	-224	-79
RESULTAT D'EXPLOITATION		365	828	456
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	1	4	4
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		366	832	460
Impôts sur les bénéfices	3.10	-116	-232	-145
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		250	600	315
Intérêts minoritaires		26	53	26
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		224	547	289
Résultat par action (en euros)		1,26	1,53	1,62
Résultat dilué par action (en euros)		1,26	1,53	3,24

3. Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Ecarts de conversion		-1	-1	14
Actifs disponibles à la vente		5	-47	-44
Instrumentés dérivés de couverture				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		4	-48	-30
Quote-part gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		0	0	0
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	<i>3.10</i>	4	-48	-30
Résultat net part du groupe		224	547	289
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		228	499	259
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		26	53	26
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		254	552	285

4. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008
Caisse, banques centrales		1 581	1 678
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	<i>5.1</i>	55	92
Instruments dérivés de couverture		2 464	391
Actifs financiers disponibles à la vente	<i>5.2 /5.4</i>	1 755	1 551
Prêts et créances sur les établissements de crédit	<i>5.3 /5.4</i>	15 476	16 121
Prêts et créances sur la clientèle	<i>5.3 /5.4</i>	74 599	72 798
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		657	1 011
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		0	0
Actifs d'impôts courants et différés (1)		681	827
Comptes de régularisation et actifs divers		2 120	2 578
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	<i>5.7</i>		
Immobilisations corporelles	<i>5.8</i>	1 238	1 225
Immobilisations incorporelles	<i>5.8</i>	156	165
Ecart d'acquisition	<i>2.3</i>		
TOTAL DE L'ACTIF		100 782	98 437

(1) les lignes "actifs d'impôts courants" et "actifs d'impôts différés" sont désormais regroupées sur la ligne "Actifs d'impôts courants et différés". Au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : actifs d'impôts courants pour 230 M€ et actifs d'impôts différés pour 597 M.

5. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2009	31/12/2008
Banques centrales		24	6
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		53	88
Instruments dérivés de couverture		3 464	1 687
Dettes envers les établissements de crédit	<i>5.5</i>	11 628	9 908
Dettes envers la clientèle	<i>5.5</i>	61 587	62 790
Dettes représentées par un titre	<i>5.6</i>	14 713	13 760
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		0	0
Passifs d'impôts courants et différés (1)		154	261
Comptes de régularisation et passifs divers		1 976	2 345
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Provisions techniques des contrats d'assurance		0	0
Provisions	<i>5.9</i>	1 217	1 231
Dettes subordonnées	<i>5.6</i>	853	931
Total dettes		95 669	93 007
Capitaux propres	<i>5.10</i>	5 113	5 430
Capitaux propres part du Groupe		4 334	4 624
Capital et réserves liées		1 878	1 878
Réserves consolidées		2 148	2 119
Gains ou pertes latents ou différés		84	80
Résultat de l'exercice		224	547
Intérêts minoritaires		779	806
TOTAL DU PASSIF		100 782	98 437

(1) les lignes "passifs d'impôts courants" et "passifs d'impôts différés" sont désormais regroupées sur la ligne "Passifs d'impôts courants et différés". Au 31/12/2008, cette ligne se décomposait comme suit : passifs d'impôts courants pour 192 M€ et passifs d'impôts différés pour 69 M€.

6. Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'Euros)</i>	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er janvier 2008	1 847	2 200	0	4 047	114	0	4 161	788	4 949
Augmentation de capital	1	4		5			5		5
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes versés en 2008		-46		-46			-46	-36	-82
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stocks options		2		2			2		2
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	1	-40	0	-39	0	0	-39	-36	-75
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0	-30		-30		-30
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									
Résultat du 1er semestre 2008				0		289	289	26	315
Autres variations		-14		-14			-14		-14
Capitaux propres au 30 juin 2008	1 848	2 146	0	3 994	84	289	4 367	778	5 145
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes versés en 2008								-17	-17
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stocks options		3		3			3		3
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	3	0	3	0	0	3	-17	-14
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0	-4		-4		-4
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									
Résultat au 31 décembre 2008				0		258	258	27	285
Autres variations				0			0	18	18
Capitaux propres au 31 décembre 2008	1 848	2 149	0	3 997	80	547	4 624	806	5 430
Affectation du résultat 2008		547		547		-547	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2009	1 848	2 696	0	4 544	80	0	4 624	806	5 430
Augmentation de capital				0			0		0
Variation des titres auto détenus				0			0		0
Dividendes versés en 2009		-520		-520			-520	-53	-573
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires (2)				0			0		0
Mouvements liés aux stocks options		2		2			2		2
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	-518	0	-518	0	0	-518	-53	-571
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0	4		4		4
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									
Résultat au 30 juin 2009				0		224	224	26	250
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2009	1 848	2 178	0	4 026	84	224	4 334	779	5 113

(1) réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

Les réserves consolidées sont essentiellement constituées des résultats antérieurs non distribués, de montants relatifs à la première application des normes IFRS et de retraitements de consolidation. Les montants transférés en compte de résultat et relatifs à des couvertures de flux de trésorerie sont positionnés en Produit Net Bancaire.

7. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Résultat avant impôts	366	461	832
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	76	84	169
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions (1)	128	-48	6
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	-1	-16	-17
Résultat net des activités de financement	13	19	33
Autres mouvements (2)	-67	213	-590
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	149	253	-399
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 435	-310	1 452
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 877	-2 750	-4 177
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	581	2 618	2 937
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	103	-440	271
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-55	-47	-144
Diminution (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-813	-928	339
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	-298	-215	772
Flux liés aux participations	-1	6	-4
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (3)	-82	-45	-104
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-83	-39	-108
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (4)	-573	-95	-94
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (5)	-117	-13	-63
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-690	-107	-157
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0	0	0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	-1 071	-361	507
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9 241	8 733	8 733
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (*)	1 669	1 655	1 655
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (**)	7 572	7 078	7 078
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	8 170	8 372	9 240
Solde net des comptes de caisse et banques centrales (*)	1 557	749	1 669
Solde net des comptes prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit (**)	6 613	7 623	7 571
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 071	-361	507

(*) y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées

(**) composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains et comptes et prêts au jour le jour sains" tel que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs et comptes et emprunts au jour le jour" tel que détaillés en note 5.5.

(1) dont provisions pour risques et charges -14 M€ (vs -169 M€ en 2008).

(2) dont impact juste valeur éléments couverts pour +370 M€ (vs -714 M€ en 2008).

(3) dont acquisitions d'immobilisations pour -84 M€ (vs -114 M€ en 2008).

(4) dont paiement de dividendes -520 M€ groupe Crédit Lyonnais et -36 M€ (minoritaires) (vs -94 M€ en 2008).

(5) dont remboursement de dettes subordonnées y compris les intérêts et dettes rattachées pour -117 M€ (vs -63 M€ en 2008).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2009

1. Principes et Méthodes applicables dans le groupe

En application du règlement CE n° 1606/2002, les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Crédit Lyonnais ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2009.

Le groupe Crédit Lyonnais applique ce référentiel, en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union Européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne, à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du groupe Crédit Lyonnais au 31 décembre 2008, et complétées par les dispositions de la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de cette information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30/06/09 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2009. Celles-ci portent sur :

- l'interprétation IFRIC 11 issue du règlement du 1er juin 2007 (CE n° 611/2007) et relative au traitement des actions propres et des transactions intra-groupe dans le cadre de la norme IFRS 2 portant sur le paiement fondé sur des actions,

- la norme IFRS 8 issue du règlement du 21 novembre 2007 (CE n° 1358/2007), relative aux secteurs opérationnels et remplaçant la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle.

La première application d'IFRS 8 n'a pas entraîné de modification dans l'information sectorielle présentée par le groupe Crédit Lyonnais. En effet, le premier niveau d'information sectorielle présentée par le groupe Crédit Lyonnais sur les exercices précédents correspond déjà en pratique aux secteurs opérationnels à présenter selon les dispositions d'IFRS 8,

- l'amendement de la norme IAS 23 issu du règlement du 10 décembre 2008 (CE n° 1260/2008), relative aux coûts d'emprunt,

- l'amendement de la norme IFRS 2 issu du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1261/2008), relative au paiement fondé sur des actions et portant sur les conditions d'acquisition des droits et les annulations de transactions,

- l'interprétation IFRIC 13 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1262/2008), relative au programme de fidélisation des clients,

- l'interprétation IFRIC 14 issue du règlement du 16 décembre 2008 (CE n° 1263/2008) et relative au plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, aux exigences de financement minimal et à leur interaction dans le cadre de la norme IAS 19 portant sur les avantages du personnel,

- la révision de la norme IAS 1 issue du règlement du 17 décembre 2008 (CE n° 1274/2008), relative à la présentation des états financiers. En application de cet amendement un état du « résultat net et gains et

pertes comptabilisés directement en capitaux propres » est désormais présenté dans les états financiers et est complété par des notes annexes,

- les amendements des normes IAS 32 et IAS 1, issus du règlement du 21 janvier 2009 (CE n° 53/2009), relatifs aux instruments financiers remboursables au gré du porteur et aux obligations à la suite d'une liquidation,
- les amendements des normes IAS 27 et IFRS 1, issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 69-2009), relatifs au coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée,
- 35 amendements visant à améliorer et clarifier 18 normes et issus du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70/2009). Il est à noter que la date de première application de l'amendement de la norme IFRS 5, et de l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle, est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009.

A l'exception de la révision de la norme IAS 1 et de la présentation du nouvel état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, l'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application de normes et interprétations est optionnelle sur une période, celles-ci ne sont pas retenues par le groupe Crédit Lyonnais, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier les textes suivants qui seront appliqués pour la première fois au 1er janvier 2010 :

- l'amendement de la norme IFRS 5, issu du règlement du 23 janvier 2009 (CE n° 70/2009), relatif aux filiales faisant l'objet d'un plan de vente entraînant la perte de contrôle, et l'amendement de la norme IFRS 1 qui en découle,
- l'interprétation IFRIC 12 issue du règlement du 25 mars 2009 (CE n° 254/2009), relative aux accords de concession de services, et qui ne concerne pas les activités du Groupe,
- la révision de la norme IAS 27 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 494/2009), relative aux états financiers consolidés et individuels,
- la révision de la norme IFRS 3 issue du règlement du 3 juin 2009 (CE n° 495/2009), relative aux regroupements d'entreprises,
- l'interprétation IFRIC 16 issue du règlement du 4 juin 2009 (CE n° 460/2009), relative aux couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Le groupe Crédit Lyonnais n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat et sa situation nette.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le groupe au 30 juin 2009.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2008 du groupe Crédit Lyonnais et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Crédit Lyonnais sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Il est rappelé en outre que, conformément à l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008, il est désormais autorisé d'opérer les reclassements suivants :

- des catégories « actifs financiers détenus à des fins de transaction » et « actifs financiers disponibles à la vente » vers la catégorie « prêts et créances », si l'entité a désormais l'intention et la capacité de conserver l'actif financier concerné dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance et si les critères d'éligibilité à cette catégorie sont respectés (notamment actif financier non coté sur un marché actif),
- dans le cas de circonstances rares et documentées, de la catégorie « actifs financiers détenus à des fins de transaction » vers les catégories « actifs financiers disponibles à la vente » ou « actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance », si les critères d'éligibilité sont respectés.

Le groupe Crédit Lyonnais n'a opéré ni en 2008 ni en 2009 de reclassement au titre de cet amendement de la norme IAS 39.

La méthode d'estimation de la charge d'impôt a été modifiée cette année, dans le respect des dispositions de la norme IAS 34.

Le groupe Crédit Lyonnais calcule désormais la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME) : il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires et le résultat - avant impôt et avant résultat des entreprises mises en équivalence - du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

Le TAME est révisé périodiquement sur la base des données actualisées.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2009

- a) Sociétés entrées dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification : NEANT
- b) Passage d'un palier à une consolidation en directe : NEANT

Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2009

- a) Cession de sociétés hors groupe : NEANT
- b) Application des seuils de signification ou cessation d'activité : NEANT
- c) Fusion ou absorption par une société du groupe Crédit Agricole S.A. : NEANT
- d) Passage d'une consolidation en direct à un palier : NEANT

Changement de dénomination sociale : NEANT

Changement de méthode de consolidation : NEANT

2.2. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant.

2.3. Ecart d'acquisition

Conformément à IFRS 3, la juste valeur des actifs et passifs acquis peut être revue dans les 12 mois. Par conséquent les écarts d'acquisition présentés ont été déterminés de manière provisoire et peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs dans ce délai.

A juin 2009, comme à fin 2008, il n'existe pas d'écarts d'acquisition.

2.4. Parties liées

Le Crédit Lyonnais, dans son rôle de Distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (CAAM pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommage, Prédica pour les assurances vie,...) et s'adresse à Calyon pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole SA.

Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB du Crédit Lyonnais ont été réalisés au cours du 1^{er} semestre 2009 avec :

- CAAM pour 69 M€ au cours du 1^{er} semestre 2009 contre 106 M€ au 1^{er} semestre 2008 (-35% par rapport au 1^{er} semestre 2008),
- Prédica pour 111 M€ au cours du 1^{er} semestre 2009 contre 127 M€ au 1^{er} semestre 2008 (-13% par rapport au 1^{er} semestre 2008),
- Sofinco pour 79 M€ au cours du 1^{er} semestre 2009 contre 72 M€ au 1^{er} semestre 2008 (+10% par rapport au 1^{er} semestre 2008),
- Pacifica pour 76 M€ au cours du 1^{er} semestre 2009 contre 66 M€ au 1^{er} semestre 2008 (+15% par rapport au 1^{er} semestre 2008).

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	280	833	413
Sur opérations avec la clientèle	1 536	3 230	1 563
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	5	14	6
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	3 076	8 831	4 289
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés	0	16	10
PRODUITS D'INTERETS (1) (2)	4 897	12 924	6 281
Sur opérations avec les établissements de crédit	-210	-513	-258
Sur opérations avec la clientèle	-464	-1 213	-568
Actifs financiers disponibles à la vente			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Sur dettes représentées par un titre	-199	-612	-281
Sur dettes subordonnées	-13	-33	-19
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-2 995	-8 613	-4 199
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilés			
CHARGES D'INTERETS	-3 881	-10 984	-5 325

(1) dont 2,7 M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2009 contre 3,3 M€ au 31 décembre 2008 et 1,6 M€ au 30 juin 2008.

(2) dont 4,1 M€ au 30 juin 2009 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 8 M€ au 31 décembre 2008.

3.2. Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	3	-9	-6
Sur opérations avec la clientèle	340	0	340
Sur opérations sur titres (1)			0
Sur opérations de change	2		2
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (1)	44	-11	33
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (2)	519	-77	442
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues (2)	31		31
PRODUITS NETS DES COMMISSIONS	939	-97	842

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	6	-15	-9
Sur opérations avec la clientèle	686	-1	685
Sur opérations sur titres (1)	3		3
Sur opérations de change	3		3
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (1)	68	-22	46
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (2)	698	-131	567
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues (2)	436	-20	416
PRODUITS NETS DES COMMISSIONS	1 900	-189	1 711

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	3	-7	-4
Sur opérations avec la clientèle	353	-1	352
Sur opérations sur titres (1)	1	0	1
Sur opérations de change	2	0	2
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan (1)	37	-12	25
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers (2)	373	-62	311
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues (2)	235	-5	230
PRODUITS NETS DES COMMISSIONS	1 004	-87	917

(1) les commissions versées et reçues dans le cadre d'engagements sur titres sont désormais rattachées aux "commissions sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan" et non plus aux "commissions sur opérations sur titres". Le montant net de ces commissions s'élève à 0,3 M€ au titre du 1er semestre 2009.

(2) certaines commissions de prestations de services financiers, jusque là affectées à la rubrique "commissions sur gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues", ont été réaffectées à la rubrique "commissions sur moyens de paiement et autres services bancaires et financiers". Le montant net de ces commissions s'élevait à 197 M€ au titre du 1er semestre 2008.

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	21	-4	-11
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option			
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	3	5	3
Résultat de la comptabilité de couverture (1)	0	8	
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	24	9	-8

(1) dont dénouement de la couverture sur les titres Commerzbank + 7,8 M€ en 2008.

Résultat de la comptabilité de couverture

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	71	-50	21
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	50	-71	-21
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
Variations de juste valeur des éléments couverts (1)	1 654	-1 983	-329
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (1)	1 983	-1 654	329
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
TOTAL RESULTAT DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE	3 758	-3 758	0

(1) Dans les rapports financiers 2008 la ventilation du résultat de comptabilité de couverture était présentée nette.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	709		709
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)		-701	-701
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
Variations de juste valeur des éléments couverts			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture			
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
TOTAL RESULTAT DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE	709	-701	8

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur			
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts		-179	-179
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	179		179
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers			
Variations de juste valeur des éléments couverts			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture			
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Cessation de la comptabilité de couverture dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie			
TOTAL RESULTAT DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE	179	-179	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dividendes reçus	17	25	15
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (*)	21	97	13
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres à revenu variable)	-3	-8	-1
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	35	114	27

(*) hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement.

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	-17	0	-3
PRODUITS (CHARGES) DES AUTRES ACTIVITES	-17	0	-3

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Charges de personnel	-739	-1 508	-741
Impôts et taxes	-31	-54	-29
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	-476	-976	-493
CHARGES D'EXPLOITATION	-1 246	-2 538	-1 263

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Salaires et traitements (1)	-419	-912	-440
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	-64	-132	-65
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	-21	-3	-2
Autres charges sociales	-121	-244	-121
Intéressement et participation	-49	-96	-55
Impôts et taxes sur rémunération	-65	-121	-58
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	-739	-1 508	-741

(1) dont charges sur plans de stock-options pour 2 M€ au 1er semestre 2009 (2,3 M€ au 1er semestre 2008).

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dotations aux amortissements	-84	-185	-91
Dotations aux dépréciations	0	1	
TOTAL	-84	-184	-91

3.8. Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-316	-477	-263
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	-257	-405	-227
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs			
Engagements par signature	-44	-35	-15
Risques et charges	-15	-37	-21
Reprises de provisions et de dépréciations	129	306	198
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances	85	219	143
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	1	3	2
Engagements par signature	27	59	43
Risques et charges	16	25	10
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-187	-171	-65
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-23	-63	-23
Récupérations sur prêts et créances amortis	8	17	11
Décotes sur crédits restructurés	-1	-1	
Pertes sur engagements par signature	0	-1	-1
Autres pertes	-2	-5	-1
COÛT DU RISQUE	-205	-224	-79

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	1	4	4
Plus-values de cession	1	5	4
Moins-values de cession	0	-1	
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	1	4	4

3.10. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture		
Variation de juste valeur		-44		-44	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion	14			14	
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part du Groupe)	14	-44	0	-30	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2008 (1)	14	-44	0	-30	0

Variation de juste valeur		-47		-47	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion	-1			-1	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part du Groupe)	-1	-47	0	-48	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2008 (1)	-1	-47	0	-48	0

Variation de juste valeur		5		5	
Transfert en compte de résultat				0	
Variation de l'écart de conversion	-1			-1	
Quote part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part du Groupe)	-1	5	0	4	0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (part minoritaire)				0	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2009 (1)	-1	5	0	4	0

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008	30/06/2008
Montant brut	9	-70	-67
Impôt	-4	23	23
TOTAL NET	5	-47	-44

4. Information sectorielle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 904	-5	-34	35	1 900
Charges de fonctionnement	-1 264	0	0	-66	-1 330
Résultat brut d'exploitation	640	-5	-34	-31	570
Coût du risque	-201	0		-4	-205
Résultat d'exploitation	439	-5	-34	-35	365
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs				1	1
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	439	-5	-34	-34	366
Impôts sur les bénéfices	-132	2	10	4	-116
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	307	-3	-24	-30	250
Intérêts minoritaires				26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	307	-3	-24	-56	224

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	3 771	-7	-70	80	3 774
Charges de fonctionnement	-2 533			-189	-2 722
Résultat brut d'exploitation	1 238	-7	-70	-109	1 052
Coût du risque	-200			-24	-224
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs				4	4
Coûts liés au rapprochement					0
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	1 038	-7	-70	-129	832
Impôts sur les bénéfices	-311	2	21	56	-232
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	727	-5	-49	-73	600
Intérêts minoritaires				53	53
RESULTAT NET PART DU GROUPE	727	-5	-49	-126	547

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2008				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Gestion pour compte propre et divers	Total
Produit net bancaire	1 890	-4	-43	46	1 889
Charges de fonctionnement	-1 258			-96	-1 354
Résultat brut d'exploitation	632	-4	-43	-50	535
Coût du risque	-83			4	-79
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					0
Gains ou pertes nets sur autres actifs				4	4
Coûts liés au rapprochement					0
Variation de valeur des écarts d'acquisition					0
Résultat avant impôt	549	-4	-43	-42	460
Impôts sur les bénéfices	-165	1	13	6	-145
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					0
Résultat net	384	-3	-30	-36	315
Intérêts minoritaires	0			26	26
RESULTAT NET PART DU GROUPE	384	-3	-30	-62	289

5. Notes relatives au bilan au 30 juin 2009

5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	55	92
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
JUSTE VALEUR AU BILAN	55	92
<i>Dont Titres prêtés</i>	0	0

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	55	92
JUSTE VALEUR AU BILAN	55	92

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	53	88
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0	0
JUSTE VALEUR AU BILAN	53	88

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instrumentés dérivés	53	88
JUSTE VALEUR AU BILAN	53	88

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Néant.

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009			31/12/2008		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées				176	1	
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 195	30	-47	801	41	-55
Actions et autres titres à revenu variable	177	65		185	53	
Titres de participation non consolidés	382	55	-1	383	55	
Créances disponibles à la vente						
Créances rattachées	1			6		
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	1 755	150	-48	1 551	150	-55
Impôts		-34	16		-34	19
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		116	-32		116	-36

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Comptes et prêts	14 704	15 356
dont comptes ordinaires débiteurs sains	1 541	1 137
dont comptes et prêts au jour le jour sains	5 552	7 012
Valeurs reçues en pension	427	418
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	321	321
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	15 452	16 095
Créances rattachées	28	30
Dépréciations	-4	-4
VALEUR NETTE AU BILAN	15 476	16 121

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	293	429
Autres concours à la clientèle (1)	72 684	70 418
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	17	19
Titres non cotés sur un marché actif	6	6
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	0	
Comptes ordinaires débiteurs	3 034	3 321
Total	76 034	74 193
Créances rattachées	299	343
Dépréciations	-1 734	-1 738
Valeur nette	74 599	72 798
Opérations de location financement		
Location financement immobilier		
Location financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Créances rattachées		
Dépréciations		
Valeur nette		
VALEUR NETTE AU BILAN	74 599	72 798

(1) le montant des créances hypothécaires nanties au profit de la Caisse de Refinancement de l'Habitat s'élève à 5.768 M€ au 30 juin 2009 (vs 5.768 M€ au 31 décembre 2008).

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
Administrations centrales	1 739					1 739
Etablissements de crédit	15 451	4	4			15 447
Institutions non établissements de crédit	28	2	2			26
Grandes entreprises	12 570	590	246	280	388	11 936
Clientèle de détail	61 698	691	135	934	423	61 140
Total (*)	91 486	1 287	387	1 214	811	90 288
Créances rattachées nettes						323
Dépréciations sur base collective						-536
VALEURS NETTES AU BILAN						90 075

(*) dont encours clientèle sains restructurés pour 315 M€.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008					Total
	Encours bruts	dont Encours dépréciés non compromis	dépréciations / encours non compromis	dont Encours dépréciés compromis	dépréciations / encours compromis	
Administrations centrales	419					419
Etablissements de crédit	16 094	4	4			16 090
Institutions non établissements de crédit	91					91
Grandes entreprises	16 310	464	149	519	358	15 803
Clientèle de détail	57 374	667	216	737	509	56 649
Total (*)	90 288	1 135	369	1 256	867	89 052
Créances rattachées nettes						362
Dépréciations sur base collective						-495
VALEURS NETTES AU BILAN						88 919

(*) dont encours clientèle sains restructurés pour 301 M€.

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2009
Créances sur établissements de crédit	4						4
Créances sur la clientèle	1 738		272	-271		-5	1 734
dont dépréciations collectives	495		44	-2		-1	536
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	78		3	-6			75
Autres actifs financiers	70			-1			69
TOTAL DES DEPRECIATIONS D'ACTIFS FINANCIERS	1 890	0	275	-278	0	-5	1 882

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Comptes et emprunts	11 604	9 853
dont comptes ordinaires créditeurs	480	575
dont comptes et emprunts au jour le jour	0	3
Valeurs données en pension	1	11
Titres donnés en pension livrée		
Sous-total	11 605	9 864
Dettes rattachées	23	44
VALEUR AU BILAN	11 628	9 908

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Comptes ordinaires créditeurs	24 057	24 230
Comptes d'épargne à régime spécial	31 745	32 172
Autres dettes envers la clientèle	5 393	5 662
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	61 195	62 064
Dettes rattachées	392	726
VALEUR AU BILAN	61 587	62 790

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	1	2
Titres du marché interbancaire	4 500	4 535
Titres de créances négociables :	10 130	9 055
. Émis en France	10 130	9 055
. Émis à l'étranger		
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
Total	14 631	13 592
Dettes rattachées	82	168
VALEUR AU BILAN	14 713	13 760
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	220	304
Dettes subordonnées à durée indéterminée	307	307
Dépôt de garantie à caractère mutuel	112	103
Titres et emprunts participatifs	197	204
Total	836	918
Dettes rattachées	17	13
VALEUR AU BILAN	853	931

5.7. Immeubles de placement

Néant.

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2009
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 840		71	-13		-2	1 896
Créances rattachées (1)	0						0
Amortissements & Dépréciations (2)	-615		-62	12		7	-658
VALEUR NETTE AU BILAN	1 225	0	9	-1	0	5	1 238
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	470		13	-2			481
Amortissements & Dépréciations	-305		-22	2			-325
VALEUR NETTE AU BILAN	165	0	-9	0	0	0	156

(1) loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

(2) y compris amortissements sur immobilisations données en location simple.

5.9. Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2008	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2009
Risques sur les produits épargne logement	100		5					105
Risques d'exécution des engagements par signature	93		43		-27		4	113
Risques opérationnels	34		13	-1	-1			45
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	629		12	-42	-22			577
Litiges divers	133		7	-6	-11		41	164
Participations	0							0
Restructurations	6				-1			5
Autres risques	236		12	-20	-13		-7	208
PROVISIONS	1 231	0	92	-69	-75		38	1 217

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2009	31/12/2008
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	4 163	4 169
Ancienneté de plus de 10 ans	3 346	3 719
Total plans d'épargne-logement	7 509	7 888
Total comptes épargne-logement	1 738	1 729
TOTAL	9 247	9 617

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2009, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2009	31/12/2008
Plans d'épargne-logement :	141	136
Comptes épargne-logement :	351	343
TOTAL	492	479

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En millions d'euros</i>	30/06/2009	31/12/2008
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	0	0
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	16	11
Ancienneté de plus de 10 ans	45	34
Total plans d'épargne-logement	61	45
Total comptes épargne-logement	44	55
TOTAL	105	100

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.10. Capitaux propres

Composition du capital

Au 30 juin 2009, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires du Crédit Lyonnais	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole SA	339 035 367	95,10%	95,10%
SACAM Développement	17 471 652	4,90%	4,90%
Actionnaires inscrits en PEE	18	0,00%	0,00%
Administrateurs	0	0,00%	0,00%
Actionnaires salariés détenant des titres issus des levées d'options et non présentés à l'échange	0	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	100,00%	100,00%

La valeur nominale des actions est de 5,18 euros et le montant du capital est 1 847 860 milliers d'euros. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Actions de préférences

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission en millions de dollars	Montant de l'émission en millions d'euros	30/06/2009 en millions d'euros	31/12/2008 en millions d'euros
Credit Lyonnais Preferred capital 1 LLC	avr-02		750	750	750

Ces actions de préférence donnent droit à leurs porteurs à un dividende préférentiel non cumulatif. Le taux de ce dividende est établi à 7,047% pendant les 10 premières années suivant la date de l'émission. Le produit de cette émission est classé parmi les intérêts minoritaires.

Résultat par action

	30/06/2009	31/12/2008
Résultat net pour le calcul du résultat par action (en millions d'euros)	224	547
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	356 507 037	356 506 537
Coefficient d'ajustement	1,00	1,00
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat ajusté par action	356 507 037	356 506 537
Résultat de base par action (en euros)	1,26	1,53
Résultat dilué par action (en euros)	1,26	1,53

Dividendes

Au titre de l'exercice 2008, l'Assemblée générale du Crédit Lyonnais a approuvé le versement d'un dividende net par action de 1,46 euro.

<i>(en euros)</i>	2008	2007	2006	2005	2004
Dividende net par action	1,46	0,13	1,27	1,72	3,45
Dividende global	520 499 544	46 317 184	452 036 247	610 363 218	1 220 500 932

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Ils s'élèvent à 520 499 milliers d'euros.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	31/12/2008
Engagements donnés	19 086	19 256
Engagements de financement	10 883	10 764
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	243	306
. Engagements en faveur de la clientèle	10 640	10 458
Ouverture de crédits confirmés	8 956	8 792
- Ouverture de crédits documentaires	154	180
- Autres ouvertures de crédits confirmés	8 802	8 612
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 683	1 666
Engagements de garantie	8 203	8 492
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	1 755	1 946
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	193	235
Autres garanties	1 562	1 711
. Engagements d'ordre de la clientèle	6 448	6 546
Cautions immobilières	25	23
Garanties financières	2 019	1 995
Autres garanties d'ordre de la clientèle	4 404	4 528
Engagements reçus	34 560	30 503
Engagements de financement	4 146	2 037
. Engagements reçus d'établissements de crédit	4 138	2 036
. Engagements reçus de la clientèle	8	1
Engagements de garantie	30 414	28 466
. Engagements reçus d'établissements de crédit	28 663	26 943
. Engagements reçus de la clientèle	1 751	1 523
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	43	56
Autres garanties reçues	1 708	1 467

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe Crédit Lyonnais n'a opéré ni en 2008 ni en 2009, de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union Européenne en octobre 2008 (cf. note 1 « Principes et Méthodes applicables dans le groupe »).

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette réglée entre des parties avisées, consentantes dans une transaction conclue à des conditions normales.

Les montants de juste valeur représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté. Les justes valeurs d'instruments financiers sont susceptibles de changer dans d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

Dans la pratique, et dans une logique de continuité de l'activité, l'ensemble de ces instruments financiers pourrait ne pas faire l'objet d'une réalisation immédiate.

Juste valeur des actifs et passifs valorisés sur la base de données non observables

Néant.

Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

Néant.

9. Evénements postérieurs à fin de la période intermédiaire

Néant.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2009

Le périmètre de consolidation n'a pas subi de modification depuis le 31 décembre 2008.

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Pays d'implantation	Méthode de consolidation au 30/06/2009	% de contrôle	% d'intérêt
			30/06/2009	30/06/2009
<u>Sociétés françaises intégrées globalement</u>				
Banque Thémis	France	IG	100	100
CL Développement Economique "CLDE"	France	IG	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"	France	IG	98,95	98,95
CL Europe	France	IG	100	100
Banque Française Commerciale Antilles Guyane "BFCAG"	France	IG	100	100
<u>Sociétés européennes (hors France) intégrées globalement</u>				
CL Verwaltung und Beteiligungs	Allemagne	IG	100	100
<u>Sociétés d'Amérique intégrées globalement</u>				
CL Preferred Capital	USA	IG	100	0

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009

CREDIT LYONNAIS
18, rue de la République
69002 Lyon

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1er janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe des comptes consolidés intermédiaires résumés, qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009, notamment la révision de la norme IAS 1.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

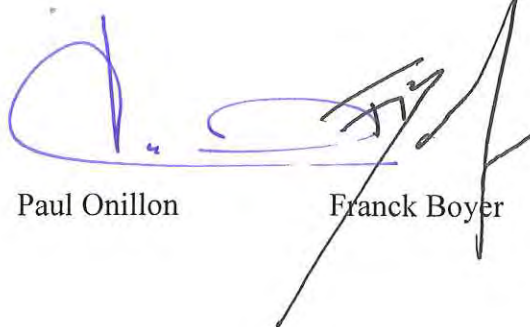
Fait à Neuilly-sur-Seine et La Défense, le 25 août 2009

PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre Clavié

Mazars



Paul Onillon

Franck Boyer



Max Dongar